
GUIDE D'INTERVENTION SUR LES BÂTIMENTS ANCIENS

LES ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES

Les équipements mécaniques d'un bâtiment regroupent tous les éléments liés aux systèmes électrique, de chauffage, de ventilation, de climatisation ou de plomberie. Bien que principalement situés à l'intérieur des édifices, certains de ces systèmes exposent leurs composantes à l'extérieur de l'enveloppe, ce qui impacte visuellement le cadre bâti et le paysage environnant. D'autres éléments tels que les antennes, soucoupes, bacs de déchets et de récupération peuvent également compromettre la qualité visuelle d'un bâtiment et de son environnement.

Réalisé par le Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP) - 2024



GATINEAU



Dissimuler des nuisances visuelles

→ Équipement de chauffage et de climatisation

Les équipements mécaniques tels que les thermopompes et autres appareils de chauffage ou de climatisation sont des nuisances visuelles qui dénaturent l'apparence des bâtiments. Ils ne devraient pas être installés sur la façade principale ni dans des zones visibles depuis la voie publique.

Les unités situées en hauteur sur les murs, dans les fenêtres et même celles au sol, devraient être positionnées sur la façade arrière ou sur une façade latérale. Les unités au sol devraient être camouflées avec un :

- Écran de végétation en laissant un espace entre la végétation et le bâtiment pour garantir une bonne circulation de l'air.
- Muret, une clôture ou une construction dans des matériaux de qualité et s'intégrant bien à l'architecture et à son environnement.

Exemple d'unité de climatisation au sol dissimulée avec une construction soignée et avec de la végétation.



→ Antennes satellites

Les antennes et les soucoupes ont un impact visuel négatif sur un bâtiment. Il est donc recommandé de les dissimuler à l'arrière du bâtiment ou, si possible, de les installer sur des bâtiments secondaires. De plus, il faut éviter de percer les parements en maçonnerie ou les toitures des galeries pour les installer.

Exemple d'unité de ventilation sur une toiture, dissimulée avec une construction s'harmonisant à l'architecture.

→ Autres équipements mécaniques en projection

Les autres équipements mécaniques, par exemple les sorties de sécheuse et de hotte de cuisine, ne sont pas souhaitables sur des façades bordant une rue. Elles devraient également être de la même couleur que le parement. Si possible, elles ne devraient pas être en projection.



➤ Les mâts, les compteurs et autres installations électriques

Il est préférable de positionner les mâts et les compteurs électriques en retrait autant que possible, sur les façades latérales. L'installation sur la façade principale d'un bâtiment est à éviter. Une solution envisageable consiste à les dissimuler derrière une végétation soigneusement aménagée, tout en veillant à maintenir un accès facile.

Il est important de noter que le compteur, appartenant à Hydro-Québec, et son installation doivent respecter des normes techniques strictes afin d'assurer la conformité et la sécurité nécessaires.



Les compteurs et les mâts peuvent être peints de couleur similaire à leur support afin de les dissimuler.

➤ Les gouttières

Les gouttières sont des éléments fonctionnels d'un bâtiment qui doivent, autant que possible, se fondre discrètement dans leur environnement.

Il est important de positionner les descentes de gouttières de manière stratégique pour minimiser leur impact visuel.

Les petites toitures de galerie pourraient ne pas nécessiter de gouttières si l'eau peut s'écouler efficacement sans nuire au passage ni causer de problème de dégradation de la structure.



Une méthode simple pour les dissimuler est de choisir des gouttières de la même couleur que le support sur lequel elles sont installées. Elles peuvent aussi être peintes avec une peinture adéquate à la surface.

➤ Les bacs à ordures, de récupération et à compost

Les bacs destinés à la collecte des matières résiduelles devraient être entreposés dans la cour arrière ou dissimulés depuis la voie publique. Toutefois, si l'espace est limité, voici quelques solutions :

- Utiliser un écran de verdure dense et opaque pour dissimuler les bacs, en choisissant des espèces qui conservent leur feuillage même en hiver.
- Installer un muret ou une clôture soigneusement conçus pour une intégration harmonieuse avec l'environnement.





Éviter de remplacer les fenêtres des combles par des grilles de ventilation.

Les persiennes de ventilation

Installées dans les pignons pour aérer les combles, les persiennes doivent être traitées avec le même soin que les autres éléments architecturaux.

Il est préférable d'utiliser des grilles de forme carrée ou rectangulaire. Les grilles métalliques peuvent être acceptables, toutefois les modèles plus artisanaux en bois sont à privilégier. La couleur de ces persiennes devrait être similaire à celle du revêtement mural afin de minimiser leur impact visuel.

Éviter les modèles contemporains en PVC, souvent disponibles en quincaillerie, notamment ceux de forme circulaire, octogonale ou en demi-cercle. Bien que se voulant décoratifs, ils ne s'harmonisent pas avec le caractère traditionnel d'un bâtiment ancien.



Grilles artisanales en bois

Elles ont un plus grand impact que celles en métal.

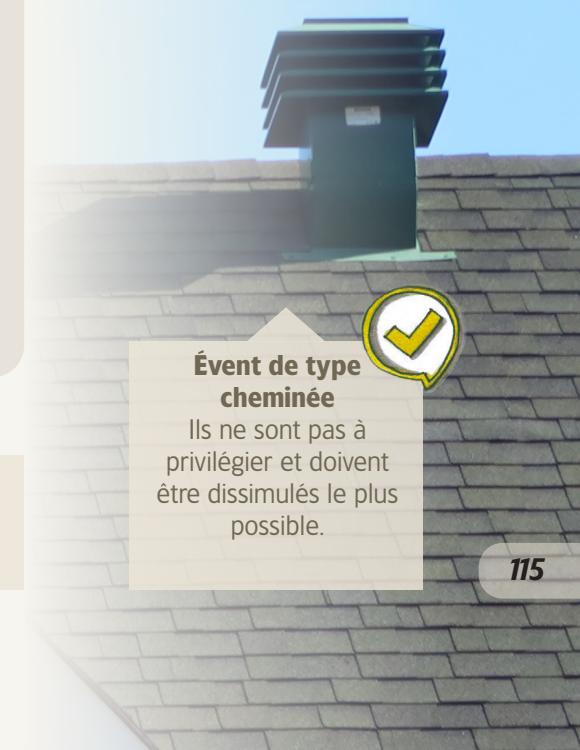
Évents de toiture

Les évents de toit servent à ventiler les combles, empêchant ainsi la formation de condensation et l'usure prématuée des matériaux de toiture.

Les évents de type cheminée (communément appelés « maximums ») ne sont pas recommandés sur les maisons traditionnelles. Si ce type d'évent est installé, il doit être placé de manière à être le moins visible possible, par exemple sur le versant arrière de la toiture. Le choix d'un faîteage ventilé est tout aussi, voire plus performant et beaucoup plus discret.



Fâite ventilé
Ils sont discrets, esthétique et efficaces.



Évent de type cheminée

Ils ne sont pas à privilégier et doivent être dissimulés le plus possible.

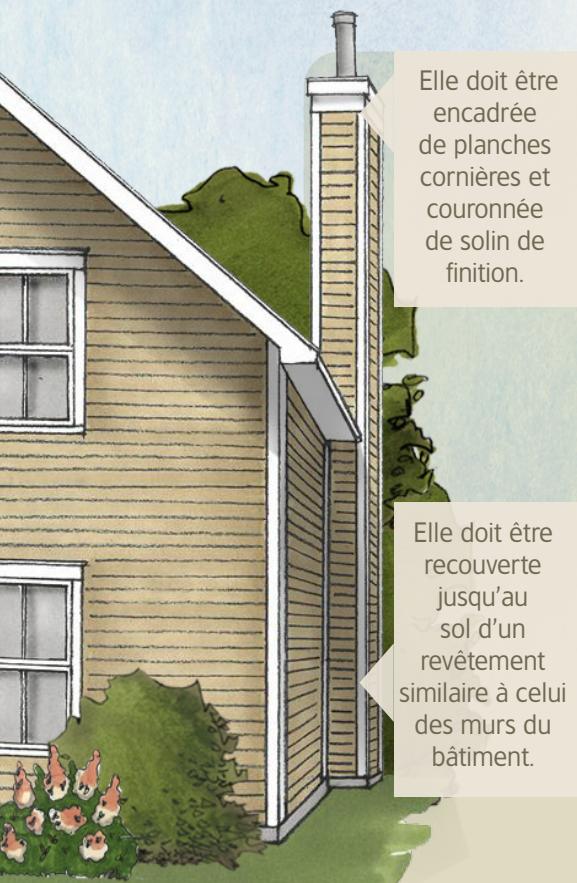
Les cheminées

Les cheminées jouent principalement un rôle utilitaire, tout en demeurant des éléments d'intérêt architectural. Les cheminées anciennes en maçonnerie de brique ou de pierre possèdent une valeur esthétique qui contribue à enrichir la composition architecturale. Il est essentiel de les préserver même si elles ne sont parfois plus fonctionnelles.

→ Préserver et restaurer les cheminées en maçonnerie

Ce sont des structures vulnérables en raison de leur exposition aux intempéries. Avec le temps, les joints de mortier se détériorent, entraînant des infiltrations d'eau qui peuvent causer des problèmes tels que la déformation, l'éclatement et l'effritement de la maçonnerie. La jonction entre la cheminée et la toiture est particulièrement sensible aux infiltrations d'eau et nécessite une vérification régulière.

Si une ancienne cheminée est trop endommagée pour être réparée, la reconstruction doit se faire avec des matériaux similaires et tous les détails de maçonnerie devraient être reproduits. Les travaux de réfection et de rejoindre importants doivent être confiés à un maçon expérimenté.



→ Ajouter une nouvelle cheminée

Lorsqu'une nouvelle cheminée est ajoutée, voici quelques principes à respecter :

- S'assurer d'être conforme et de respecter les règlements concernant entre autres le positionnement, la hauteur, etc.
- Éviter de positionner une nouvelle cheminée en façade avant. Si elle est ajoutée sur une façade latérale, la positionner plutôt vers l'arrière de la façade.
- Privilégier celles en maçonnerie traditionnelle. Dans certains cas, une cheminée préfabriquée peut convenir à condition qu'elle soit recouverte et qu'elle respecte certains principes (voir l'esquisse ci-contre).

Les cheminées tubulaires en acier sont incompatibles avec l'architecture traditionnelle.



Les cheminées peuvent être simples ou doubles. Certaines n'ont que la souche visible, tandis que d'autres sont visibles sur toute leur hauteur.



Les briques en encorbellement sont des détails d'intérêt à reproduire.



Crédits

Ce guide a été réalisé par le Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP), un service de la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, pour la Ville de Gatineau en octobre 2024.

Coordination

Guillaume St-Jean, Urbaniste et Coordonnateur de projets,
Service de l'Urbanisme et développement durable,
Ville de Gatineau

Recherche et rédaction

Marianne Boivin, SARP
Gabrielle Dufour, SARP
Dominique Poirat, SARP
Claudia Potvin, SARP

Photographies et dessins

Gabrielle Dufour, SARP
Claudia Potvin, SARP

Conception graphique

Claudia Potvin, SARP

Révision linguistique

Christine Martel, réviseure linguistique

Ressources utiles

Ressources internes

Consulter le site internet de la Ville de Gatineau, gatineau.ca, pour des informations concernant : les demandes de permis et les règlements d'urbanisme et municipaux.

Document à consulter sur le site Internet de la Ville de Gatineau :

- L'inventaire du patrimoine bâti traditionnel de la Ville de Gatineau
- Les fiches portant sur les principaux types architecturaux résidentiels de Gatineau, réalisées par Enclume

Ressources et organismes de références externes

Action patrimoine | actionpatrimoine.ca

Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ) | maisons-anciennes.qc.ca

Association des architectes en pratique privée (AAPPQ) | aappq.qc.ca

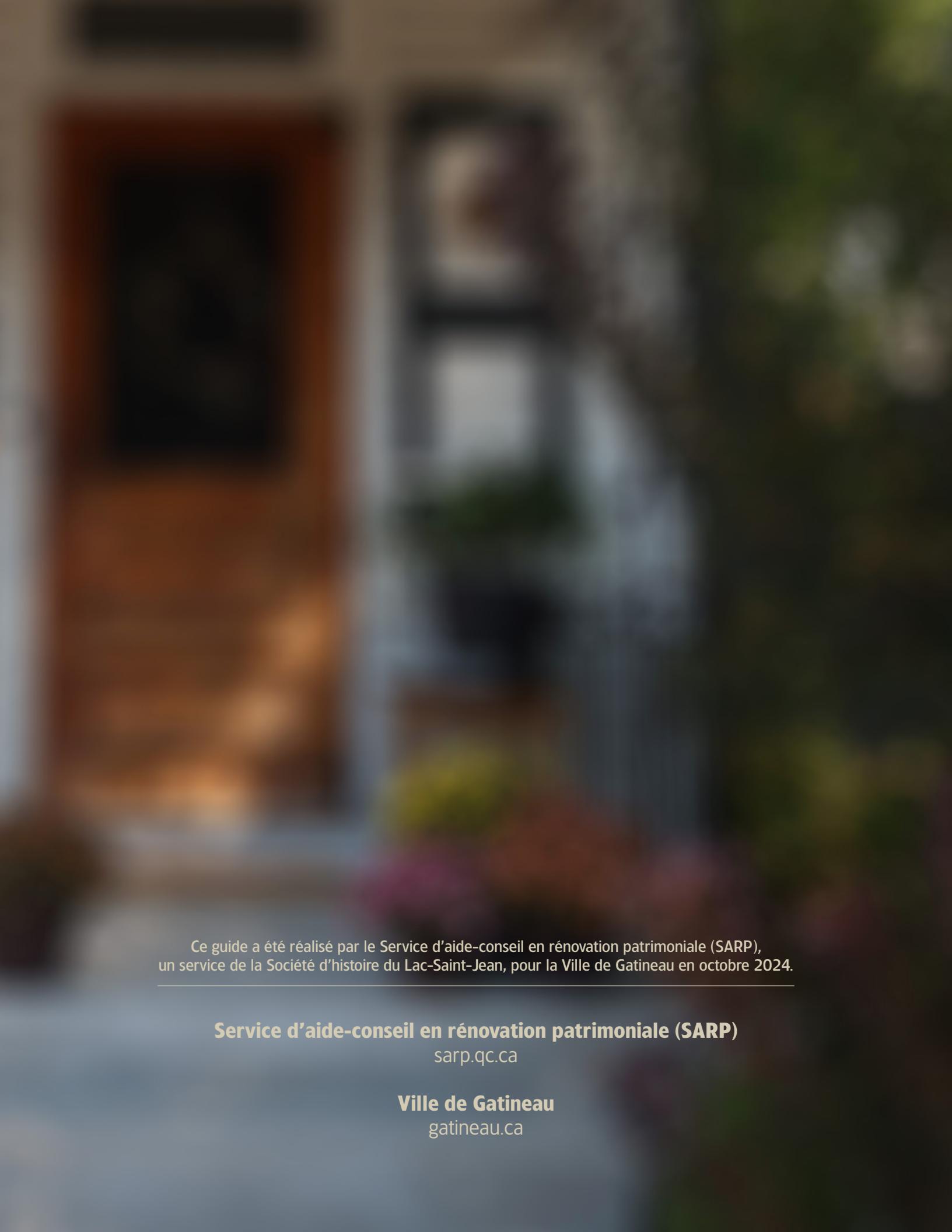
Conseil des métiers d'art du Québec | metiersdart.ca

Héritage Montréal | heritagemontreal.org

Répertoire du patrimoine culturel du Québec | patrimoine-culturel.gouv.qc.ca

Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP) | sarp.qc.ca

Société d'histoire de l'Outaouais | histoireoutaouais.ca



Ce guide a été réalisé par le Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP),
un service de la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, pour la Ville de Gatineau en octobre 2024.

Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP)
sarp.qc.ca

Ville de Gatineau
gatineau.ca